

## TÉLÉ ALERTE SUR MONTIRAT

« Les différents **événements catastrophiques** survenus sur le territoire communal au cours des années précédentes, montrent qu'**aucune commune n'est à l'abri** de situations déstabilisantes, nécessitant la **sauvegarde** et le **soutien** de sa population. »

Aussi, afin de mettre à jour le **Plan Communal de Sauvegarde** qui reste primordial (**Art 13 de la Loi de modernisation de la sécurité civile**),

il est **indispensable** d'établir de manière précise, un **registre d'alerte** de population de la commune afin de répondre à cette obligation, si d'autres **événements catastrophiques venaient à se reproduire**.

Quant à elle, la commune de MONTIRAT a adhéré à un système très efficace de télé-alerte, par le biais du prestataire CII TÉLÉCOM, avec lequel il est prévu d'envoyer principalement à tous les habitants, des appels téléphoniques et/ou des SMS en cas de **catastrophes naturelles**, en particulier les **incendies**.

Pour cela, vous devez donc autoriser la Mairie à vous contacter par appel téléphonique, SMS et éventuellement par courriels, en cas de besoin et ainsi, lui communiquer les coordonnées nécessaires sur lesquelles vous souhaitez être averti, afin d'être **alerté efficacement** et **le plus rapidement possible**.

L'inscription à ce registre reste facultative et il sera possible de vous désinscrire du système de télé alerte à tout moment, en formulant votre demande écrite auprès de la Mairie. Néanmoins, aucune personne ne saurait être exclue du bénéfice des secours, qui seraient alors déclenchés le cas échéant. **Toutefois, l'efficacité d'un dispositif d'alerte repose essentiellement sur l'adhésion du plus grand nombre.**

Merci de nous retourner le document joint, rempli, daté et signé, soit sur papier à la mairie, soit par email à l'adresse suivante : **secretariat-mairie@montirat-aude.fr**.

Les informations à caractère personnel, recueillies par la commune de Montirat, feront l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion des appels téléphoniques, SMS et courriels, dans le cadre de la télé alerte.

Ces informations seront conservées de manière sécurisée et conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de celles-ci à tout moment, en contactant le secrétariat de la commune de Montirat, par écrit.

# TÉLÉ ALERTE SUR MONTIRAT

## Formulaire d'adhésion volontaire

Je soussigné(e) (**nom et prénom**) :

.....

Habitant(e) de la commune de Montirat (indiquer votre **adresse**) :

.....

Souhaite que :

- Des appels téléphoniques et des SMS dans le cadre de la télé alerte arrivent sur mon **téléphone mobile** :

Non

Oui

Si oui, sur les numéros de mobiles suivants :

Tél 1 : .....

Tél 2 : .....

- Des appels téléphoniques dans le cadre de la télé alerte arrivent sur mon **téléphone fixe** :

Non

Oui

Si oui, sur le numéro de fixe suivant :

Tél : .....

- Les actualités de la commune arrivent

Par email aux adresses suivantes :

Adresse mail 1 : .....@.....

Adresse mail 2 : .....@.....

**Date :**

**Signature :**